

En juin 2023, la CFE-CGC a sollicité la directrice de la DEAG et son équipe, afin d'avoir une entrevue au cours de laquelle nous souhaitions revenir sur les sujets abordés lors de la précédente bilatérale.

Depuis toujours, **La CFE CGC** est à l'écoute des salariés, nous avons donc profité de cette rencontre avec la direction pour échanger sur les différents sujets qui touchent les équipes.

■ Nos divers échanges

Les sujets abordés :

Les problèmes de sur-pilotage des dossiers en cours (en lien avec la DTAG et les services transverses)

Les problématiques de sur-pilotage ont été, aux dires de la Directrice, prises en compte, et le travail effectué tend à porter ses fruits.

Nous sommes toujours en attente des éléments factuels pouvant attester de progrès significatifs à ce sujet.

Un projet, appelé « 807 » a été lancé par les acteurs afin d'améliorer sensiblement les délais de production des dossiers complexes.

L'ambition est de passer à 7 semaines maximum, alors qu'actuellement le délai moyen se situe entre 16 et 24 semaines selon les dossiers, pour un délai contractuel fixé à 100 jours (càd 13 semaines).

Les moyens engagés doivent permettre de prendre en compte les dossiers de façon plus efficace.

Les équipes de la DTAG ont été renforcées, avec des pilotes de production spécifiques pour les dossiers entreprises.

Les équipes de la DEAG sont également en cours de renforcement, avec des recrutements en cours sur différents périmètres, tant sur le département Avant-Vente, que sur le département Administration Des Ventes.

La DEAG compte également sur une restructuration de la direction Vente pour améliorer l'efficacité face au client.

Nous sommes donc attentifs **aux effets de l'ensemble de ces dispositifs**, et de ces différentes modifications d'organisations des effectifs et des processus, pour nous assurer des effets sur le quotidien des équipes de ventes.

Les problématiques liées aux travaux réalisés sur le site de Destrellan Nord (Les Jardins de la Jaille), et au réaménagement des bureaux et espaces de vie sur le site.

Les salariés ont réintégré les locaux sur le site de Destrellan Nord, qui a été renommé « les Jardins de La Jaille ».

Suite aux retours des salariés sur le site, un certain de problématique a été constaté et signalé.

Nous nous sommes donc emparés de ces sujets afin d'alerter la directrice de la DEAG sur ces problématiques et le fait qu'elles constituaient une source potentielle de dégradation des conditions de travail des salariés du site.

Des problèmes de climatisation entraînent un phénomène de mauvaise régularisation de la température des espaces de travail, selon les bureaux concernés.

Un engagement de prévoir des unités de climatisation indépendantes dans chaque espace de travail.

Nous regarderons avec les salariés si cela permet de régler les problèmes de température.

Nous avons également des remontées sur la luminosité trop forte dans l'open-space vente MdM.

Plusieurs réponses nous ont été apportées :

- Déplacement de certaines dalles lumineuses pour diminuer la gêne sur certaines positions de travail.
- Installation de stores intérieurs sur les vitres (solution choisie par rapport à la vitrophanie dont l'efficacité n'est pas suffisante)

L'isolation phonique des bureaux constitue également une problématique que nous avons remontée.

À ce stade **la réponse n'est pas satisfaisante**, et nous restons en attente d'une proposition qui permettrait de régler ce problème qui nuit aux conditions de travail de certains salariés.

L'utilisation des badges a été renforcée sur le site et cela peut poser un problème à certains salariés.

En effet, il faut le badge même pour accéder aux toilettes, donc les salariés qui ont des problématiques de badges (les CDD ou alternants, les salariés avec des badges temporaires...) se retrouveront entravés dans leurs déplacements sur le site.

La solution proposée par la CFE-CGC est à l'étude :

- Il s'agirait de désactiver les badgeuses durant la journée (de 7h à 18h) afin de rendre libres les allées et venues pour tous.

Une réponse positive a été apportée à la faisabilité et nous attendons la mise en application de cette mesure.

Les recrutements à la DEAG

Plusieurs recrutements sont en cours ou déjà réalisés à ce jour. Cela concerne presque tous les services (Vente MmM et Pro/PME, AVV et PEV, ADV).

Intitulé du poste	Nombre de postes à pourvoir	Dpt
Business Manager Mobilité	1	973
Responsable Local Offres	1	971
Responsable des Ventes Pro-PME	1	972
Spécialiste Domaine Client	2	971 ou 972
Assistant Commercial	2	971, 972 ou 973

Nous nous félicitons du renforcement des équipes, mais nous restons vigilants sur l'organisation et la charge de travail.

Nous serons donc attentifs aux impacts de ces différents recrutements sur les conditions de travail et de son organisation à la DEAG.

Nous avons, cependant, alerté la direction, **sur le déficit relativement important d'effectifs au Pôle environnement de la vente**, et ce malgré les recrutements en cours.

Nous resterons donc en alerte sur l'ensemble des sujets qui concernent la DEAG, et nous serons particulièrement vigilants lors de la phase de travaux pour le réaménagement du site de Pointe des Grives en Martinique.

Bien sur la CFE-CGC reste à l'écoute des salariés et suit tous les sujets qui lui sont remontés par les salariés.

■ Notre analyse

Nous regrettons le choix de sous-traiter autant et surtout sur le marché Entreprise, même si la Direction nous explique souhaiter garder en priorité en interne les actes complexes à valeur ajoutée.

La production étant une douleur à la DEAG, nous espérons une amélioration rapide sur le parcours de bout en bout des clients.

La CFE CGC a insisté sur le fait que les indicateurs et objectifs sur le projet 807 soient clairement définis.

Bien sûr, nous avons aussi insisté sur la formation qui est essentielle pour les salariés.

La CFE CGC souhaite s'inscrire dans une démarche de co-construction avec la DEAG pour le bien de ses salariés et de notre entreprise. C'est dans cet esprit de collaboration et de volonté d'amélioration que **nous sommes à l'écoute de vos remontées. N'hésitez pas à nous solliciter !**



Gaetan **ABSALON** : 06 96 85 46 26
Laurent **MARIE NELY** : 06 96 20 01 40
Themyre **CHARABIE** : 06 96 80 44 22
Lucie **JANCZAK** : 06 90 50 70 30
Kevin **CONTOUT** : 06 96 55 12 55
Jean Marc **DARTAGNAN** : 06 89 10 01 12

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !
www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

